

Association France hydravion – Newsletter 6 mai 2011

Bulletin envoyé à 1138 destinataires inscrits

Mais que font-ils donc ?

Le groupe de travail Hydro-DGAC est toujours en attente des avis des différents services et ministères auquel le projet d'arrêté relatif aux hydrobases et hydrosurfaces pour hydroaéronefs a été communiqué.

Nous avons mis à profit ce délai imposé pour mettre au point la circulaire d'application qui viendra encadrer les dossiers de demandes de plans d'eau. Elle tient compte des expériences d'obstructions et des écueils administratifs qui nous ont été rapportés.

Un premier point concret est [la prochaine disparition de l'autorisation permanente d'utiliser les hydrosurfaces dont nous avons dénoncé l'absurdité](#). Cette procédure subsistera pour les étrangers, et nous sommes à la disposition des autorités pour rechercher une formule efficace, bilingue et électronique qui facilitera le développement d'un tourisme hydravion, attendu sur certains sites.

Parmi les points noirs, reste l'accord de la personne ayant la jouissance d'un plan d'eau.

[Une étude du service juridique DGAC a permis de l'affiner](#), isolant les propriétaires et concessionnaires des autres utilisateurs que sont les pêcheurs, clubs de voile, pédalos, etc.

Toutefois, l'exemple du lac Amance (où nous rebondissons depuis 15 mois entre l'institut des grands lacs, le conseil général de l'Aube et le parc naturel régional de la forêt d'Orient) montre la nécessité de rechercher une solution plus légère pour soulager ces "décideurs".

D'autres points devront être précisés, comme par exemple les nuances de jouissance entre les cours d'eau domaniaux et non-domaniaux.

Inauguration d'Hydroland, centre de formation aéro-nautique

De nombreux amis et personnalités se sont joints à Gérard David, le 2 juin devant le lac de Biscarrosse, pour fêter la naissance de [la première école française d'hydravion](#), avec le soutien du directeur général de l'aviation civile et un show aérien de la patrouille Breitling.

Nous avons confirmé au président de la FFPLUM et du CNFAS que notre projet réglementaire ne porte aucune atteinte à l'excellente réglementation des plateformes ULM, tout en laissant à ces derniers la porte des hydrosurfaces et hydrobases ouvertes, par la dénomination générique "Hydroaéronefs".

En quelque sorte la quadrature du cercle.

Avec l'aéro-club Aquitaine Hydravion et le Vol des Aigles (ULM), basés sur l'aérodrome de Biscarrosse, l'offre est maintenant complète sur le Sud-ouest. Il ne reste plus qu'à y ouvrir d'autres destinations de voyages hydro.

Notre objectif est maintenant de dédoubler ce potentiel dans les autres régions françaises. L'aéro-club de Marignane par exemple, pour qui Charles Schmitt a ramené de Suède ce Lake Buccaneer :



Nouveaux arrêtés formation et licences hydravion

- [Arrêté du 19 avril 2011 fixant les conditions de délivrance, prorogation et renouvellement de la qualification hydravion](#), applicable en juillet prochain. A noter que l'expérience hydro minimale passe de 5 heures à 8 heures. Les plus avisés se précipiteront...
- [Instruction du 19 avril 2011 fixant le programme des connaissances théoriques et pratiques pour la délivrance d'une qualification SEP Hydravion](#). Un programme rénové pour un meilleur niveau pratique et réglementaire des pilotes. Notre sécurité est la condition du développement.

Le Rallye ULM Aveyrolacs : Une grande première !

Toujours plus courageux et entreprenant, Paul Dellac propose pour les 9-10 et 11 septembre prochain [Le rallye hydro-ULM Aveyrolacs sur 4 magnifiques plans d'eau](#), avec le soutien de la FFPLUM et de France Hydravion. Un rallye terrestre est prévu en parallèle pour les accompagnateurs.



Soyez nombreux à vous inscrire dès maintenant, et invitez aussi vos amis ULMistes étrangers !

Notre démarche pédagogique : Un travail de fond... sans fin.

L'exemple ci-dessus le montre : quelle que soit la nouvelle réglementation, la multiplication des plans d'eau sera le fait de notre travail à tous... et surtout des entêtés !

La démarche locale sur un fond de terroir étant de loin la plus efficace, nous félicitons les membres de France hydravion ci-dessous pour leur ténacité, ex-æquo pour le titre d'hydronaute du mois :

[Grégory Monard](#), qui a ravivé 4 plateformes ULM dans la baie de Cannes – Golfe Juan, [après de nombreux déboires](#).

[Franck Urgon](#), qui travaille d'arrache-pied pour lancer une activité ULM hydro en Loire Atlantique. Capable de boucler un dossier d'études d'incidences Natura 2000 en 3 heures, alors que des officines facturent 6000 € à la Patrouille de France, il fut malchanceux sur La Baule, mais ne désespère pas de Saint Brévin.

Christian Balansino, qui nous a très aimablement présenté au gestionnaire du Plan d'eau de Vichy, nous permettant ainsi de revenir en ULM dans cette ville magnifique historiquement ouverte aux hydravions.



Tout aussi méritant, Xavier-Freddy Durrelman, qui se fait promener d'un service à l'autre depuis un an, pour son projet d'hydrosurface sur la Seudre (Charente).

Tenez bon ! Ensemble, nous continuerons de préparer l'avenir !

Bien cordialement
Olivier Ripoché